

DÉPARTEMENT
DE L'OISE



ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal du lundi 26 juin 2023

CONVOCACTION

Date : 20 juin 2023
Affichée le : 20 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le juin vingt six juin à , les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :
En exercice : 39
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 6

Étaient présents : Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUCHE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - Mme Caroline JACQUEMART - M. Noureddine NACHITE - M. Gérald FACCHINI - M. Jean-Claude VILLEMAIN.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
Affichée et mise en ligne le :

27 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

12 JUL. 2023

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
M. N'DIAYE
M. ZAHRAOUI
M. LUCAS
M. KA
Mme M'BAYE

Pouvoir à Mme LEHNER
Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à M. EL OUSTI
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme JACQUEMART
Pouvoir à M. BOULHAMANE

Absents non représentés

, M. BROCHOT, Mme MEUNIER, M. PERRIN, Mme PEREZ, Mme MEHADJI, Mme DUCHATELLE.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

21 Grange à Musique - révision de l'adhésion au pôle des musiques actuelles en Hauts-de-France ' Haute Fidélité '

Rapport de présentation :

Yesim SAVAS, Adjointe

Par délibération n°3 du conseil municipal en date du 17 février 2011, la Grange à Musique a sollicité l'adhésion au PATCH (Réseau de lieux de musiques actuelles).

Cette association a pour objet d'assurer la diffusion de concerts, les répétitions, les enregistrements, la formation et l'accompagnement des groupes professionnels, en voie de professionnalisation et amateurs, d'informer, de communiquer, valoriser et développer la scène régionale.

Depuis fin 2018, le PATCH est devenu le réseau HAUTE-FIDELITE, avec 94 structures adhérentes. Le versement de la cotisation est calculé par rapport au total des produits et charges d'exploitation du lieu. L'association Haute-Fidélité a décidé de modifier ses grilles.

La Grange à Musique souhaite renouveler son adhésion annuelle et verser une cotisation d'un montant de 600,00 €.

Il vous est demandé d'approuver la révision de l'adhésion annuelle.

Vous êtes appelés à voter.

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1411-4 et L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu la délibération n°3 du 17 février 2011,
Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date 31 mai 2023,
Entendu le rapport de présentation,

Vote :

Votants : 33	Pour : 33	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide :

Article 1^{er} : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à renouveler l'adhésion annuelle à Haute-Fidélité aux nouvelles conditions et à signer tous les documents y afférents.

Article 2 : d'autoriser monsieur le maire à verser le montant de la cotisation annuelle d'un montant de 600,00 €.

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes à cet effet au budget de la Ville, sur le compte n°6281/314/PROG/GM.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site www.telerecoeurs.fr

Publication électronique sur le site de la Ville le

12 JUL. 2023

CREIL, le 06 JUL. 2023

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

Madame Jessica ELONGUERT

Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance

